

N° 99-012-X2011006 au catalogue
ISBN : 978-0-660-20992-0

Guide de référence

Guide de référence sur la scolarité



Enquête nationale auprès des ménages, 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 99-012-X2011006 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

N° [99-012-X2011006](#) au catalogue

Table des matières

	Page
Définitions et concepts	4
Questions	5
Classifications	5
Données et autres produits	7
Qualité des données	7
Comparabilité avec d'autres sources de données	14

Définitions et concepts

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 recueille les données sur la population canadienne dans les ménages privés. Elle recueille les renseignements sur les caractéristiques de la scolarité pour la population âgée de 15 ans et plus.

Des renseignements sur la scolarité sont recueillis dans l'ENM en raison de l'important rôle que joue la scolarité dans la société canadienne. La scolarité influe sur la qualité de vie des Canadiens (revenu, travail, santé, participation à la vie communautaire) et les connaissances et les compétences de la population active du Canada ont une incidence sur le rendement économique global du pays.

L'ENM de 2011 a mesuré quatre grands concepts à l'aide de questions portant sur la scolarité :

- les titres scolaires obtenus : certificats, diplômes et grades (questions 27 à 30)
- le principal domaine d'études (question 31)
- le lieu des études (question 32)
- la fréquentation scolaire (question 33).

Dans le cadre de ces concepts, des données sur plusieurs variables analytiques ont été diffusées :

- [Plus haut certificat, diplôme ou grade](#) – sommaire et détaillée
- [Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent](#)
- [Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie](#)
- [Certificats, diplômes et grades postsecondaires, types obtenus](#)
- [Principal domaine d'études \(selon la Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2011\)](#) (classification actuelle) et [Principal domaine d'études \(selon la Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2000, historique\)](#) à divers niveaux d'agrégation
- [Lieu des études](#)
- [Lieu des études comparé à la province ou au territoire de résidence](#)
- [Fréquentation scolaire](#) – sommaire et détaillée.

Pour les définitions de ces variables, voir le [Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-000-X au catalogue.

On a demandé aux répondants de répondre aux questions sur la scolarité en fonction de leur statut le 10 mai 2011 ou jusqu'à cette date, même s'ils ont répondu au questionnaire après cette date. C'est la même date de référence que celle qui a été utilisée pour le Recensement de 2011.

Le dénombrement anticipé – la collecte des questionnaires du Recensement et de l'ENM de 2011 avant le 10 mai 2011 – a été effectué dans les parties éloignées et isolées des provinces et des territoires en février, mars et avril 2011. Lorsque le dénombrement a eu lieu avant le 10 mai 2011, la date de référence utilisée était la date à laquelle le ménage a été dénombré.

Pour obtenir des renseignements généraux sur l'ensemble du contenu, la collecte, la conception, le traitement et la qualité des données pour l'ENM, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.

Questions

Le [questionnaire N1 de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#) comprend sept questions sur la scolarité qui s'appliquent seulement à la population âgée de 15 ans et plus.

Les questions 27 à 30 ont permis de recueillir des renseignements sur tous les certificats, diplômes et/ou grades que le répondant avait obtenus d'une école secondaire (question 27); d'un programme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers (question 28); d'un collège, d'un cégep, d'un autre établissement non universitaire (question 29); ou d'une université (question 30).

La question 31 a permis d'obtenir de l'information sur le **principal domaine d'études** du plus haut certificat, diplôme ou grade supérieur au diplôme d'études secondaires.

La question 32, pour sa part, portait sur la province, le territoire ou le pays où le plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire a été obtenu (**lieu des études**) pour les personnes qui ont obtenu un certificat, diplôme ou grade postsecondaire.

La question 33 a permis de savoir si le répondant a fréquenté une école à un moment ou à un autre dans les neuf mois précédents, c'est-à-dire entre septembre 2010 et le 10 mai 2011. Elle a aussi permis de savoir de quel type d'établissement il s'agissait (**fréquentation scolaire**).

Le [questionnaire N2 de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#) s'adressait aux personnes vivant dans des ménages privés dans des réserves indiennes et des établissements indiens ainsi que dans les régions éloignées. Les questions sur la scolarité du questionnaire N2 étaient les mêmes, toutefois, certains des exemples ont été adaptés à l'image des programmes d'enseignement plus courants dans ces régions.

Pour plus de renseignements sur toutes les questions comprises dans le questionnaire de l'ENM de 2011, veuillez consulter [Raisons pour lesquelles les questions de l'ENM sont posées](#).

Pour plus de renseignements sur le document d'aide qui accompagnait le questionnaire de l'ENM, veuillez consulter le [Guide court de l'Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\)](#) et le [Guide long de l'ENM](#).

Classifications

Classification des réponses écrites pour le principal domaine d'études

Dans l'ENM de 2011, le principal domaine d'études du plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire du répondant a été classifié à l'aide de la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2011](#), récemment mise à jour. Un code à six chiffres (au niveau le plus détaillé) a été attribué à chaque réponse écrite pour le principal domaine d'études. Les personnes sans un certificat, diplôme ou grade plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires sont inclus dans la catégorie « aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire ».

Les programmes d'enseignement au niveau de code à six chiffres sont aussi regroupés en sous-séries (codes à quatre chiffres) et en séries (codes à deux chiffres). Les séries 21, 32 à 37 et 53 et leurs sous-composantes ne sont pas utilisées dans l'ENM. Il existe aussi une variante de la CPE Canada 2011 qui comporte des regroupements principaux.

Les réponses sur le principal domaine d'études ont également été classifiées au moyen de l'ancienne classification de la [CPE Canada 2000](#) pour permettre les comparaisons aux autres sources de données qui utilisent cette classification.

On conseille aux utilisateurs des données de s'abstenir de faire des comparaisons entre les catégories des deux systèmes de classification à partir de leur appellation. Bien que plusieurs entrées dans les deux classifications soient semblables, les comparaisons directes seraient contre-indiquées étant donné les changements multiples effectués au niveau le plus détaillé pour mettre à jour la classification.

Pour plus de renseignements sur les classifications CPE, se reporter à la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada, 2011](#), n° 12-590-X au catalogue et la [Classification des programmes d'enseignement, Canada, 2000](#), n° 12-590-XPF au catalogue, offertes au : www.statcan.gc.ca/concepts/classification-fra.htm.

Le codage des réponses écrites comme domaine d'études s'effectue au moyen d'un agencement de codage automatisé et manuel. Les deux processus reposent sur un fichier de référence qui renferme les réponses les plus fréquentes du Recensement de 2006 et des recensements précédents et les codes connexes à six chiffres de la CPE Canada 2011 et de la CPE Canada 2000. Lorsque le fichier de référence a été mis à jour pour ajouter les codes de la CPE Canada 2011, des améliorations de l'interprétation ont été apportées, tandis que le code de la CPE Canada 2000 dans le fichier est demeuré inchangé afin de respecter, dans la mesure du possible, les décisions prises pour le Recensement de 2006.

Dans certains cas, dans le fichier de référence, une seule réponse écrite comporte des codes de la CPE Canada 2011 et de la CPE Canada 2000 qui sont conceptuellement différents, ce qui entraîne des variables différentes de la CPE 2011 et de la CPE 2000 pour un petit nombre d'enregistrements. De tels appariements sont attribuables à : a) des interprétations différentes, selon les procédures de codage de la CPE Canada 2011 et de la CPE Canada 2000, des réponses écrites insuffisamment détaillées ou des réponses écrites comprenant des domaines d'études multiples, b) l'utilisation de certaines routines de traitement des données pour les variables des domaines d'études de la CPE 2011 et de la CPE 2000 qui fonctionnent de façon indépendante et c) un niveau acceptable d'erreurs de codage.

Voici deux exemples importants des différences entre les pratiques de codage : a) les réponses écrites, y compris le texte tel que « titulaire d'un doctorat en philosophie » ou « doctorat en philosophie » sans autre information sur le domaine d'études ont été codées « 38.0101 – Philosophie » pour la variable sur le domaine d'études de la CPE 2000, mais pour la variable de la CPE 2011, elles ont été traitées comme si la réponse écrite était manquante; b) les réponses écrites comprenant les mots « éducation » et « psychologie » dans le texte ont été codées « 42.1801 – Psychologie de l'éducation » pour la variable de la CPE 2000, mais « 13.1335 – Formation à l'enseignement en psychologie » selon les règles sur les variables de la CPE 2011.

Soulignons que les réponses sur le principal domaine d'études ont été classées au niveau à six chiffres uniquement dans la mesure où les répondants ont apporté des précisions dans leurs réponses. Par exemple, il est probable que certaines personnes qui ont étudié en génie civil aient répondu seulement « génie » à la question sur le principal domaine d'études. Autrement dit, les fréquences des catégories très spécifiques risquent d'être sous-estimées, une partie de la réponse se trouvant probablement dans les catégories « générales » fréquemment déclarées (p. ex., « 14.0101 Génie, général »). Certaines catégories générales comprennent également les personnes qui ont suivi des programmes généraux sans autre spécialisation.

Classification des réponses pour le lieu des études

Le lieu des études de l'établissement duquel la personne a obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire est déclaré comme une province ou un territoire (au Canada) ou un pays (à l'extérieur du Canada). Les pays à l'extérieur du Canada sont classifiés selon la [Classification type des pays et des zones d'intérêt \(CTPZI\) 2010](#). Une variante de cette classification permet l'agrégation des pays au niveau des sous-régions géographiques et des macro-régions géographiques. Pour les pays autres que le Canada qui ont un très petit nombre de réponses, les données ont été agrégées au niveau des macro-régions dans la catégorie « non déclaré ailleurs (n.d.a.) ». Pour plus de renseignements sur la CTPZI 2010 se reporter au : www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sccai-ctpzi/2010/sccai-ctpzi-fra.htm.

Les personnes sans un certificat, diplôme ou grade plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires général n'ont pas à fournir un lieu des études.

Données et autres produits

Les données des variables relatives à la scolarité de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ont été publiées le 26 juin 2013 dans le cadre d'un communiqué intégré à la diffusion des variables sur le travail, le lieu de travail, le déplacement entre le domicile et le travail, la mobilité et migration et la langue de travail.

Les produits publiés à partir des données de l'ENM de 2011 sur la scolarité sont les suivants :

- [Produits de données](#)
 - Profil de l'ENM
 - Tableaux de données de l'ENM
- [Produits analytiques](#)
- [Produits de référence](#)
- Cartes thématiques de l'ENM

Pour plus d'information sur les données de l'ENM de 2011 et pour y accéder, veuillez consulter le site Web de [l'Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

Qualité des données

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données, semblable à celle qui a été effectuée pour le Recensement de la population de 2011 et les recensements antérieurs. Elle a consisté en une évaluation de divers indicateurs de la qualité des données (notamment le taux de réponse) ainsi que des résultats globaux, comparativement à d'autres sources de données telles que les données du Recensement de la population.

D'après les résultats de cette évaluation, les estimations de l'ENM relatives aux variables sur la scolarité sont généralement cohérentes avec les estimations et les tendances d'autres sources de données utilisées à des fins de comparaison, aux niveaux national, provinciaux et territoriaux.

Processus d'enquête

Les indicateurs de la qualité ont été calculés et évalués à chacune des principales étapes de l'enquête. Pendant la collecte et le traitement des données, la qualité et la cohérence des réponses fournies ont été évaluées, tout comme les taux de non-réponse. La qualité des réponses imputées a été évaluée une fois les étapes du contrôle et de l'imputation terminées.

Certification des estimations définitives

Une fois le traitement des données et l'imputation achevés, les données ont été pondérées de façon à représenter la population canadienne totale. Ces données pondérées (les estimations définitives) ont ensuite été certifiées pour déterminer si elles étaient cohérentes et fiables comparativement à d'autres sources de données indépendantes. Il s'agit de la dernière étape de la validation des données. Les principaux points saillants de cette évaluation figurent ci-après.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreurs pour toutes les enquêtes, y compris l'ENM. Ce problème survient lorsque les caractéristiques de ceux qui choisissent de participer à une enquête sont différentes des caractéristiques de ceux qui refusent de le faire. Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. (Pour en savoir plus long, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.)

Il est impossible de déterminer à coup sûr dans quelle mesure l'ENM peut être touchée par le biais de non-réponse. Cependant, selon les informations d'autres sources de données, il existe un biais de non-réponse pour certains groupes de population et certaines régions géographiques.

En règle générale, le risque d'erreur augmente pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations. Parallèlement, les sources de données utilisées pour évaluer ces résultats sont également moins fiables, ce qui rend difficile de certifier ces petites estimations.

Pour en savoir plus long sur le biais de non-réponse de l'ENM et des stratégies d'atténuation, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.

Indicateurs de la qualité des données

Parmi tous les indicateurs de la qualité utilisée pour l'évaluation, nous en présentons deux : le taux global de non-réponse et le taux d'imputation par question.

- Le taux global de non-réponse combine la non-réponse au niveau du ménage et la non-réponse au niveau de la question. Il est fourni pour des régions géographiques. Le taux global de non-réponse est le principal critère qui détermine si les résultats de l'ENM seront publiés ou non pour une région géographique donnée. L'information sur le taux global de non-réponse se trouve dans le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.
- Le taux d'imputation correspond à la proportion des répondants qui n'ont pas donné de réponse à une question donnée ou dont la réponse a été jugée non valide et pour laquelle une valeur a été imputée. L'imputation améliore la qualité des données en réduisant les lacunes causées par la non-réponse.

Tableau 1 Taux d'imputation de l'Enquête nationale auprès des ménages, Canada, provinces et territoires

Question	Q. 27 Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Q. 28 Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers	Q. 29 Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire
	pourcentage		
Canada	4,6	5,5	5,5
Terre-Neuve-et-Labrador	4,1	4,9	4,9
Île-du-Prince-Édouard	4,3	5,0	5,1
Nouvelle-Écosse	3,7	4,8	4,7
Nouveau-Brunswick	3,7	4,5	4,3
Québec	4,0	4,9	4,7
Ontario	5,0	5,9	6,0
Manitoba	4,2	4,9	4,9
Saskatchewan	4,2	4,8	4,9
Alberta	4,8	5,5	5,7
Colombie-Britannique	4,9	5,7	5,9
Yukon	5,0	5,4	5,7
Territoires du Nord-Ouest	1,2	2,1	1,8
Nunavut	2,1	2,5	2,4

Question	Q. 30 Certificat, diplôme ou grade universitaire	Q. 31 Principal domaine d'études	Q. 32 Lieu des études	Q. 33 Fréquentation scolaire
	pourcentage			
Canada	4,7	14,2	12,1	6,1
Terre-Neuve-et-Labrador	4,1	11,3	10,4	6,1
Île-du-Prince-Édouard	4,1	12,5	10,6	5,7
Nouvelle-Écosse	3,8	11,5	10,3	5,4
Nouveau-Brunswick	3,8	11,6	10,0	5,0
Québec	4,1	15,0	12,2	5,3
Ontario	5,2	14,3	12,3	6,7
Manitoba	4,2	12,6	11,1	5,5
Saskatchewan	4,1	11,6	10,6	5,4
Alberta	4,9	13,4	11,6	6,2
Colombie-Britannique	5,1	15,2	13,3	6,4
Yukon	4,9	13,6	12,0	5,7
Territoires du Nord-Ouest	1,1	4,7	5,0	2,1
Nunavut	1,3	9,1	7,9	2,9

Les questions 31 (Principal domaine d'études) et 32 (Lieu des études) ont des taux d'imputation plus élevés que les autres questions. Ce sont des questions ouvertes nécessitant une réponse écrite qui ont généralement des taux plus élevés de non-réponse que les questions à choix multiples. Pour les questions 31 et 32, l'imputation a également été utilisée dans certains cas lorsque des réponses écrites n'étaient pas assez détaillées pour attribuer un code valide dans le système de classification. La question 31 comportait également une instruction invitant les personnes sans certificat, diplôme ou grade supérieur au diplôme d'études secondaires à sauter la question 32 et à passer directement à la question 33. Certains répondants peuvent avoir sauté la question 32 alors qu'ils auraient dû y répondre.

Les taux d'imputation réduits pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont attribuables à la faible non-réponse aux questions distinctes en raison de l'utilisation accrue de la collecte dirigée par l'intervieweur.

Les taux d'imputation de l'ENM de 2011 pour les questions sur la scolarité sont environ 3 points de pourcentage plus élevés que les taux d'imputation correspondants du Recensement de 2006 au niveau national.

Processus de codage pour le principal domaine d'études et le lieu des études

Les réponses écrites comme principal domaine d'études ont été codées selon la nouvelle Classification des programmes d'enseignement (CPE) du Canada de 2011. La plupart des réponses écrites (80,9 %) ont été codées automatiquement à partir d'un fichier de référence renfermant les réponses les plus fréquentes du Recensement de 2006 et des recensements précédents et les codes connexes de la CPE Canada 2011. Les réponses écrites restantes (19,1 %) ont été traitées par des codeurs spécialisés, qui ont attribué un code de la CPE Canada 2011 en associant chaque réponse écrite à sa correspondance la plus près du fichier de référence. Une étude visant à mesurer la qualité

du codage a été réalisée. Un échantillon de quelque 3 000 entrées a été recodé au moyen de la CPE Canada 2011, et on a déterminé que le taux général d'exactitude se situait à 98,5 %.

Pour la question sur le lieu des études, 97,2 % des réponses écrites ont été codées automatiquement à partir d'un fichier de référence. Le reste des réponses écrites (2,8 %) ont été traitées par des codeurs spécialisés.

Certification

On a utilisé plusieurs sources de données pour évaluer les estimations de l'ENM pour les variables relatives à la scolarité telles que : les recensements de 2006 et 2001, l'Enquête sur la population active et les projections de la population basées sur la microsimulation.

Le tableau 2 montre un exemple de comparaison entre les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de mai 2006, le Recensement de 2006, l'EPA de mai 2011 et l'ENM de 2011 pour la variable « plus haut certificat, diplôme ou grade ». Ces types de comparaisons sont utiles pour évaluer la qualité des données en comparant les répartitions et les tendances.

Tableau 2 Comparaison du « plus haut certificat, diplôme ou grade » à d'autres sources de données, Canada excluant les territoires, 2006 et 2011

Variable et répartition par catégorie	EPA de 2006	Recensement de 2006 ¹	EPA de 2011	ENM de 2011	Recensement de 2006 ¹ – EPA de 2006	ENM de 2011 – EPA de 2011
	Répartition en pourcentage				Écart en points de pourcentage	
Plus haut certificat, diplôme ou grade	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	25,0	23,3	20,8	19,8	-1,7	-1,0
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	26,7	25,7	26,4	25,6	-1,0	-0,8
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10,3	10,9	10,5	10,8	0,6	0,3
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	16,7	17,4	18,2	18,3	0,7	0,1
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,7	4,4	2,5	4,4	1,7	1,9
Baccalauréat	12,9	11,7	14,7	13,4	-1,2	-1,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	5,7	6,6	6,8	7,6	0,9	0,8

1. Les données du Recensement de 2006 ont été limitées à la partie comparable de l'univers de la population de l'ENM de 2011. Les personnes vivant dans les réserves sont aussi exclues de l'analyse de ces deux sources de données pour améliorer la comparabilité des populations avec l'EPA.

Le tableau 2 montre que les différences entre les estimations en pourcentage du Recensement de 2006 et de l'EPA de 2006 se maintiennent en général entre les estimations pour cette variable de l'ENM de 2011 et de l'EPA de 2011.

La catégorie « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » indique un écart en points de pourcentage entre l'EPA de 2011 et l'ENM de 2011 qui est assez important comparativement à la taille globale de la catégorie. Voir la section qui suit « Erreur du répondant » pour plus d'information. Voir le [Guide de référence sur la scolarité, Recensement de 2006](#), n° 97-560-GWF2006003 au catalogue pour de l'information sur la différence entre l'EPA de 2006, le Recensement de 2006 et le Recensement de 2001 pour cette catégorie.

Selon les estimations et les tendances provenant d'autres sources, des données récentes semblent indiquer que l'estimation de l'ENM pour la population née aux Philippines est surévaluée à l'échelle nationale. Les utilisateurs doivent donc en tenir compte lorsqu'ils utilisent les données sur le « lieu des études » pour les Philippines, car ces estimations pourraient aussi être touchées. Pour obtenir plus de renseignements sur le lieu de naissance, veuillez consulter le [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-010-X2011008 au catalogue.

Erreur de réponse

L'erreur de réponse se produit lorsqu'un répondant interprète mal une question et fournit une réponse incorrecte.

La comparaison des données des questions individuelles et des réponses écrites de l'ENM de 2011 et d'autres sources de données (données de 2011 et données historiques de l'Enquête sur la population active et données de 2006 et données historiques du recensement) indique qu'il pourrait y avoir une erreur de réponse dans certaines catégories de questions sur la scolarité. Des modifications ont été apportées aux questions de l'ENM de 2011 pour réduire telle erreur de réponse. Ces modifications semblent avoir amélioré la situation, sans toutefois éliminer complètement l'erreur de réponse.

Certificats et diplômes d'apprenti ou d'une école de métiers ou d'un collège

L'analyse des catégories des certificats d'apprenti inscrit, d'une école de métiers et d'études collégiales suggère que certains répondants ont déclaré leurs certificats d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers en tant que certificats d'études collégiales, ou les ont déclarés à la question sur les certificats d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers et aussi à la question sur les certificats d'études collégiales.

Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

Des comparaisons avec d'autres sources de données suggèrent que la catégorie « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surdéclarée dans l'ENM. Cette catégorie comprend quelques réponses qui sont effectivement des certificats ou diplômes d'études collégiales, des baccalauréats ou autres types de scolarité (p. ex., programmes de transferts universitaires, programmes de baccalauréat obtenu dans d'autres pays, programmes de baccalauréat non terminés, titres professionnels). Nous recommandons aux utilisateurs d'interpréter les données avec prudence en ce qui a trait à la catégorie « Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ».

Lieu des études

Le lieu des études se définit comme la province ou le territoire (au Canada) ou le pays (à l'extérieur du Canada) de l'établissement où le plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires a été obtenu. Les utilisateurs de données doivent savoir que certains répondants peuvent avoir déclaré l'emplacement physique des études plutôt que

l'emplacement de l'établissement ayant décerné le certificat, diplôme ou grade. La question ne précisait pas qu'il fallait indiquer l'emplacement de l'établissement ayant décerné le titre, mais le texte d'aide en ligne l'indiquait. Dans la plupart des cas, l'emplacement physique des études et de l'établissement ayant octroyé le titre scolaire sont les mêmes.

Une incohérence relative à la définition peut survenir dans les réponses des personnes qui ont obtenu un certificat, un diplôme ou un grade dans le cadre d'un programme conjoint ou d'un programme d'apprentissage à distance dont les titres ont été attribués par un établissement d'une autre province ou d'un autre pays. Plus précisément, plusieurs personnes ont déclaré un lieu d'études pour un titre universitaire dans un des territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut), alors qu'il n'y avait pas d'établissements d'enseignement dans les territoires habilités à décerner des grades universitaires. Ces lieux d'études ont été généralement conservés comme déclarés, parce qu'il y a des programmes conjoints au niveau universitaire qui sont offerts dans des collèges dans les territoires, et que la question n'était pas précise.

Cette pratique tranche avec ce qui se faisait pour le Recensement de 2006, où un lieu d'études dans un territoire déclaré pour tout titulaire d'un certificat, diplôme ou grade universitaire était remplacé par un lieu d'études dans une province.

Fréquentation scolaire

On indique aux utilisateurs des données que l'analyse de certification des résultats de l'ENM de 2011 à la question sur la fréquentation scolaire présentait des variations par rapport à l'Enquête sur la population active. On croit qu'une petite proportion des répondants ont interprété la question de l'ENM comme « Cette personne a-t-elle déjà fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université? » au lieu de la question réelle « Depuis septembre 2010, cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à un moment ou à un autre? ». Par conséquent, l'ENM de 2011 pourrait avoir surestimé les catégories ayant de faibles proportions de fréquentation scolaire, comme les groupes plus âgés et/ou les cas où le répondant a indiqué avoir fréquenté plus d'un type d'établissement. Étant donné que ces catégories ont déjà de faibles estimations, l'incidence des erreurs de déclaration serait proportionnellement plus importante. Les utilisateurs de données doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils interprètent les données sur la fréquentation scolaire.

Définition de « plus haut » certificat, diplôme ou grade

Aux questions sur le principal domaine d'études et le lieu des études, on demandait aux répondants de déclarer pour leur « plus haut certificat, diplôme ou grade » supérieur au niveau des études secondaires. Il se pourrait que les répondants n'aient pas défini le concept « plus haut » selon les mêmes critères utilisés pour calculer la variable « plus haut certificat, diplôme ou grade » et qu'ils aient déclaré des données pour un autre titre. Certaines de ces incohérences dans les réponses pour le principal domaine d'études ont été réglées par des contrôles ou imputations, mais elles n'ont pas toujours pu être relevées.

Classement recoupé des variables sur la scolarité

Les variables sur la scolarité recoupent souvent d'autres variables dans un tableau pour analyser un sujet plus à fond. Les utilisateurs de données doivent savoir que lorsqu'ils examinent de petites populations, que ce soit en sélectionnant de petites régions ou en recoupant plusieurs variables, les estimations auront tendance à afficher une plus grande variabilité en raison de l'erreur d'échantillonnage.

Documentation supplémentaire sur la qualité des données

Pour obtenir des renseignements généraux sur l'ensemble du contenu, la collecte, la conception, le traitement et la qualité des données pour l'ENM, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.

Comparabilité avec d'autres sources de données

Statistique Canada produit un large éventail de données sur la scolarité de diverses sources et à différentes fins. La comparabilité des données sur la scolarité avec d'autres sources de données est entravée par les différences relatives aux populations cibles ou aux sources administratives et aux méthodes d'échantillonnage et de collecte; aux objectifs de l'enquête, à la formulation des questions, au format, aux exemples et aux instructions; aux approches du traitement des données; au climat social et politique au moment de la collecte des données; et à d'autres facteurs.

Comme pour toute enquête, la qualité des renseignements sur la scolarité de l'ENM de 2011 a été évaluée à l'interne avant la publication. Les données ont été comparées, dans la mesure du possible, avec d'autres sources de données. Les deux principales sources de comparaison étaient le Recensement de la population de 2006 et l'Enquête sur la population active (EPA).

Recensement de la population

Les données sur la scolarité étaient recueillies dans le cadre du recensement avant 2011, en raison de la demande de longue date, soutenue et généralisée d'information sur les caractéristiques de la scolarisation de la population canadienne. Au fil du temps, on a relevé des différences dans la formulation des questions, le format, les exemples et les instructions utilisés dans les questions sur la scolarité. La comparabilité des données avec les données antérieures sur la scolarité a donc été entravée par ces facteurs, ainsi que par les changements survenus en ce qui concerne le traitement des données et les systèmes d'éducation au fil du temps. Le Recensement de 2006 comprenait de nombreux changements aux questions sur la scolarité comparativement aux recensements précédents. Pour plus d'information, voir le [Guide de référence sur la scolarité, Recensement de 2006](#), n° 97-560-GWF2006003 au catalogue. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence, puisque les variables ne conservent pas nécessairement leur comparabilité au fil du temps.

Changements apportés au questionnaire

Les questions sur la scolarité de l'ENM de 2011 étaient essentiellement les mêmes que celles du Recensement de 2006, mais il y avait quelques différences mineures. La plupart de ces différences étaient sous forme d'instructions supplémentaires, de différents exemples de programmes ou de changements de format.

La question 28 sur les certificats et diplômes d'apprenti inscrit et d'écoles de métiers : dans le cadre de l'ENM de 2011, l'expression « (y compris un certificat de qualification professionnelle, un titre de compagnon) » a été ajoutée à la catégorie de réponse « certificat d'apprenti inscrit » pour améliorer la déclaration. Cet ajout semble avoir entraîné une légère hausse de la catégorie « certificat d'apprenti inscrit » et une légère baisse de la catégorie « autre certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle » par rapport au Recensement de 2006.

Pour plus d'information sur la comparaison générale des données de l'ENM avec d'autres sources, y compris les données du recensement, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.

Enquête sur la population active

L'[Enquête sur la population active \(EPA\)](#) comprend des questions sur le niveau de scolarité, le lieu des études (pour les immigrants nés à l'extérieur du Canada qui ont des titres scolaires de niveau postsecondaire) et la fréquentation scolaire.

Par ailleurs, les différences relatives à la formulation des questions, l'ordre des questions, la méthodologie et la couverture entre les deux enquêtes signifient qu'on ne s'attend pas à ce que les résultats soient parfaitement identiques. Les intervieweurs de l'EPA réduisent également l'erreur de réponse.

La question de l'EPA sur la fréquentation scolaire porte sur la fréquentation d'une école la semaine précédant l'EPA, tandis que la question de l'ENM sur la fréquentation scolaire porte sur la fréquentation d'une école à n'importe quel moment pendant toute la période de septembre 2010 à la date de référence de l'ENM (le 10 mai 2011). Ces périodes ne sont pas comparables. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les estimations de l'EPA sur la fréquentation scolaire soient plus faibles que celles de l'ENM pour cette période.

Pour plus d'information sur la comparabilité générale des données de l'ENM et de l'Enquête sur la population active, veuillez consulter le [Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-000-X au catalogue, [Annexe 2.1](#).